



Lettre d'Information

► Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers concitoyens,

Cette crise économique qui perdure touche désormais également de plein fouet les collectivités. La version finale de la loi de finances pour 2015 a entériné la diminution des concours financiers de l'Etat dans le cadre de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics. Pour les communes, cela se traduit par une baisse sensible de la Dotation Globale de Fonctionnement. Autrement dit, les élus sont confrontés à une problématique toute simple, faire autant (voire plus) avec moins ! Le Conseil municipal d'Arbouans vient de voter le budget primitif 2015, vous pourrez prendre connaissance des principaux chiffres dans les pages suivantes. Dans la situation actuelle, nous avons évidemment dû faire preuve de rigueur, comme c'est le cas depuis quelques années déjà, notre souci ayant été de vous assurer le meilleur service possible... sans augmenter les taux d'imposition communale, comme nous en avons pris l'engagement devant vous. Si vous lisez la presse quotidienne, vous avez sans doute remarqué que bon

nombre de communes du Pays de Montbéliard n'ont eu d'autres recours que d'actionner cette «manette» pour tenter de compenser, autant que faire se peut, une partie des recettes perdues... Ce ne sera pas le cas à Arbouans !

Depuis 2008, notre commune s'est transformée, elle est devenue attractive, elle a pris une place importante dans l'Agglomération, elle est parfois enviable pour certains services offerts. Dans ces conditions, il n'est pas non plus envisageable de diminuer la qualité de ces services pour des raisons financières. Depuis quelque temps, notre village a retrouvé une certaine attractivité, la population remonte, les écoles revivent... preuve que le travail que nous effectuons porte ses fruits.

Tous les membres de mon équipe sont donc convaincus qu'il faut conserver la même ligne de conduite, continuer à mener cette politique garante non seulement du bien-être des habitants, mais de l'avenir de notre village.

Alors, me direz-vous, comment faire avec des moyens en baisse ? Tenant compte de notre volonté de ne pas augmenter les impôts, ni d'accroître notre taux d'endettement par un nouvel emprunt, nous souhaitons



poursuivre les études d'urbanisation, mais également d'agir au niveau de notre patrimoine communal.

Ainsi, nous avons étudié toutes les pistes qui nous permettraient de céder ce patrimoine ne répondant pas à un intérêt général ou à un besoin de service public. Cet argent qui «dort», qui engendre également des coûts de fonctionnement, pourrait être réutilisé au profit de tous.

Car l'intérêt des habitants et leur qualité de vie restent et resteront la première de nos préoccupations.

Le Maire,
Nathalie HUGENSCHMITT

REPÈRES

2-3 Le budget primitif 2015

4-5 Journée citoyenne
Des idées lumineuses...

6-7 Les dernières animations locales

Les informations en bref
l'agenda 8

16 ans : recensement

Les jeunes, garçons et filles, atteignant l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser afin d'être enregistrés en vue de leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.** Pour vous faire recenser, il vous suffit de vous rendre à la Mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Renseignements et contacts :

Centre du Service National de Besançon

Tél. : 03.81.87.18.81 - www.defense.gouv.fr/jdc

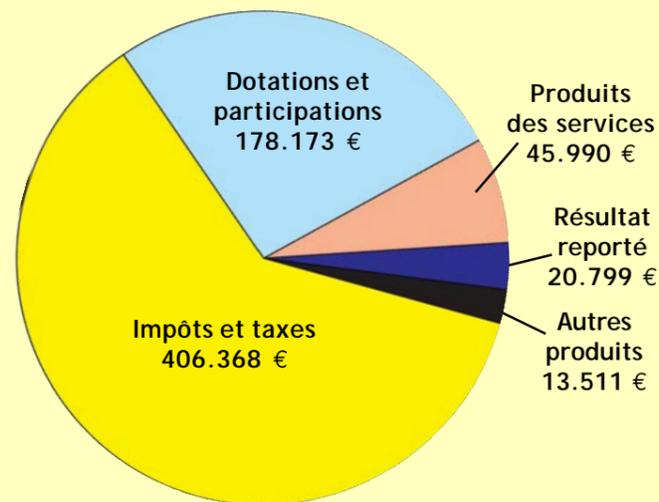
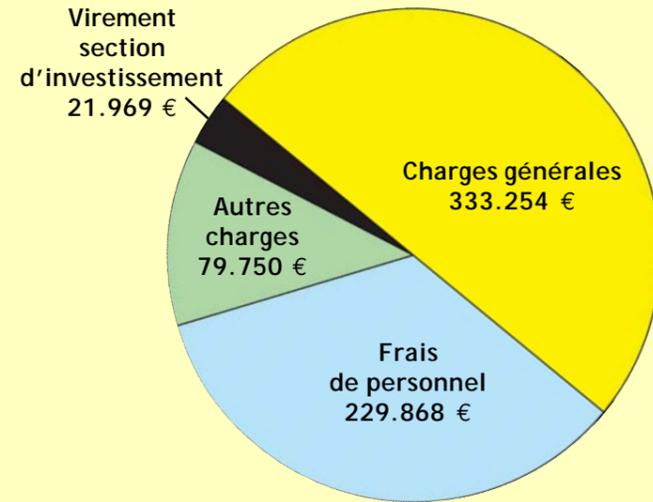


L'essentiel du budget 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 mars afin de voter le budget primitif de l'année 2015. Voici les principaux chiffres qu'il convient de retenir de ce budget.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
664.841,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
664.841,00 €



C'est à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal a voté le budget primitif 2015. Si ce budget est dans la lignée des précédents, les élus ont dû faire face à la baisse des dotations d'Etat, comme l'a expliqué le Maire Nathalie Hugenschmitt, signalant que cette baisse se chiffrera, pour l'ensemble des communes françaises, à 3,67 milliards d'euros pour l'exercice en cours. A l'échelle locale, les conséquences ne seront pas négligeables : depuis 2004, la dotation globale de fonctionnement a « fondu » de près de 150.000 € pour la commune d'Arbouans, avec des charges de fonctionnement souvent incompressibles et le même service à rendre aux habitants. De nombreuses communes de l'Agglomération ont eu recours au levier fiscal pour compenser, en partie, ce désengagement annoncé de l'Etat. Toutefois, Mme Hugenschmitt a précisé qu'elle ne souhaitait pas augmenter les impôts locaux, comme son équipe s'y est engagée lors de la campagne pour les élections

municipales. C'est la raison pour laquelle le budget a été construit dans le souci de comprimer au maximum les charges de fonctionnement, tout en gardant une enveloppe d'investissement même si certains projets seront décalés dans le temps. Préalablement au vote du budget primitif, le Conseil avait adopté le **compte administratif 2014** présentant la balance générale suivante :

Fonctionnement :
663.331,85 € en dépenses et 666.331,85 € en recettes,
Investissement :
92.658,17 € en dépenses et 71.434,31 € en recettes.
Ce compte administratif fait donc état d'un total de dépenses de 773.834,02 € et de 794.633,62 € en recettes, l'excédent de 20.799 € ayant été reporté dans le budget primitif 2015. Notons enfin que les comptes du Centre Communal d'Action Sociale ont également été approuvés. Pour 2015, la commune versera une subvention de 9.000 € au CCAS.

Pas de hausse des taux d'imposition

Le Maire Nathalie Hugenschmitt a proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la part communale. Voici donc le rappel des taux en vigueur et le produit fiscal correspondant.

Taxes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taxe d'habitation	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%
Foncier bâti	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%
Foncier non bâti	14,21%	14,21%	14,21%	14,21%	14,21%	14,21%	14,21%
Total produit fiscal	276.467 €	280.628 €	285.656 €	292.426 €	297.871 €	317.934 €	320.690 €

Parking de l'école : des projets



Une réflexion est actuellement menée sur le devenir du parking de l'école.

Depuis la mise en œuvre du plan Vigipirate, les places de parking ont été réduites devant l'école et cela complique une situation que les parents d'élèves déplorent depuis quelque temps déjà, bon nombre de véhicules se garant de façon parfois « anarchique », au mépris des règles de sécurité. Les élus se sont penchés sur ce problème et une intervention auprès de la SED, renforcée par le Sous-Préfet, n'a pas abouti.

Plusieurs Commissions municipales ont étudié la question, notamment pour définir de nouvelles zones de stationnement. Dans un premier temps, deux solutions vont être expérimentées :

- A compter du mois d'avril 2015 : le déplacement du Point R des Vergers au bout du chemin communal pourrait libérer une zone de parking depuis la porte du cimetière jusqu'au nouvel emplacement du Point R.

- aux vacances d'été 2015 : le parking de l'école pourrait être définitivement fermé et devenir la place des écoles, avec une voie de dépose-minute. Cette place accueillerait un carrousel, un kiosque ou un auvent.

En parallèle, il serait proposé de décaler les heures d'entrée et de sortie des classes entre l'école primaire et l'école maternelle.

Signalons enfin que nous travaillons toujours sur l'éventuelle utilisation du parking de la SED.

Sésame Autisme : convention renouvelée

Mis en place depuis janvier 2012, le partenariat avec Sésame Autisme a été reconduit pour l'année 2015. Il a déjà permis la réalisation de plusieurs opérations, rénovation des panneaux d'affichage communaux, réfection de bancs, remplacement des barrières de l'école, ramassage des papiers et vidage des poubelles communales.

Pour 2015/2016, la commune propose à Sésame Autisme un certain nombre de travaux : la peinture du préau de l'école, du tunnel piétonnier et du transformateur ErDF, l'entretien du verger derrière la Salle polyvalente, la fabrication de décorations de Noël extérieures en bois et le lasurage du bâtiment périscolaire.

Comme les années précédentes, la commune allouera une subvention à l'association, d'un montant de 550 € en 2015. Ces fonds permettront aux jeunes de réaliser un voyage pédagogique au bord de la mer.

Démissions et réorganisation

Le Conseil municipal a entériné la démission de deux élus, Delphine Meyer (décision acceptée par le Préfet en date du 15 décembre 2014) et Marlène Marcand (décision acceptée par le Préfet en date du 3 mars 2015).

L'assemblée a procédé à quelques réaménagements concernant les différentes délégations et au sein des Commissions communales.

LA BALANCE GÉNÉRALE

Le budget primitif 2015 présente la balance générale suivante :

FONCTIONNEMENT

- Recettes : 664.841,00 €
- Dépenses : 664.841,00 €

INVESTISSEMENT

- Recettes : 157.490,00 €
- Dépenses : 157.490,00 €

Investissements : prudence de mise

Parmi les investissements 2015, dont le montant s'élève à 157.490 € au budget primitif, on retrouve le remboursement de l'emprunt de l'accueil périscolaire, mais également quelques travaux de voirie effectués à la fin de l'année dernière (plateaux rue de Courcelles et aménagements avenue de l'Europe).

Les autres dépenses concernent, notamment :

- la mise en place d'une haie le long de la voie douce (3.000 €),
- l'achat d'une benne pour le camion communal (4.000 €),
- la réfection des menuiseries de la buvette (2.000 €),
- l'achat de matériel (taille-haie et débroussailluse) suite à un vol sans effraction (1.300 €),
- le remplacement de la porte de la chaufferie du groupe scolaire et d'une porte de la Salle polyvalente (5.000 €).

D'autres investissements sont envisagés (accessibilité bâtiments, accessibilité voirie, mur le long de la voie douce, achat d'ordinateurs portables, éclairage de la falaise, panneaux d'affichage, panneaux numériques, ...) : toutes ces opérations seront étalées dans le temps, en fonction des possibilités financières de la commune.

► La vie du village



Briefing et profession de foi des «candidats» avant le début des opérations...



Un petit tour par l'isoloir...



Le moment solennel...

Journée citoyenne pour les enfants

Entre les deux tours des dernières élections départementales, le bureau de vote d'Arbouans est évidemment resté en place... mais il n'a pas été inoccupé pour autant ! En effet, une animation intéressante sur le vote a été proposée aux élèves des classes de CE et de CM de Déborah Besson et Jean-Sébastien Borella.

En fait, les élèves se sont livrés à un exercice grandeur nature, comme s'ils avaient tout d'un coup obtenu le droit de vote ! Si c'était «pour de faux», on s'y croyait ! De vraies cartes d'électeurs personnalisées pour chacun des enfants, de vrais bulletins de vote pour les (faux) candidats (déjà élus au Conseil municipal)... et les installations de la Mairie, les vraies, celles qui avaient servi le dimanche précédent et qui devaient resservir le dimanche suivant !

En début de matinée, les binômes se sont adressés à leurs futurs électeurs, développant leurs projets pour



Un exercice «grandeur nature» pour les élèves !

améliorer la vie scolaire : d'un côté le duo Cindy Surleau et Nathalie Hugenschmitt, de l'autre la paire Astrid Albriex et Angélique Laine (on repassera pour la parité !). Arrivés en Mairie, les enfants ont eu

droit aux explications nécessaires avant de passer dans l'isoloir et d'effectuer leur vote, soigneusement guidés par les candidats.

En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à la Salle polyvalente pour le dépouillement. Pour la petite histoire, signalons que c'est le binôme Astrid Albriex et Angélique Laine qui a été «élu». Mais l'essentiel était ailleurs et les enfants ont vécu une expérience intéressante.



... mais avec le sourire...



... puis la signature pour terminer !

Des idées lumineuses...



Les lauréats de l'édition 2015 des illuminations de Noël.

Comme chaque année, la Municipalité a procédé à la remise des récompenses des illuminations de Noël. Davis Reinhard, Adjoint chargé de l'environnement et de l'embellissement, a vivement félicité tous les participants «dont les efforts, ajoutés à ceux des employés municipaux, font que la commune s'illumine de multiples couleurs dès la nuit tombée, pour le plus grand bonheur des petits et des grands...»

Avant cette remise des prix, le jury avait parcouru les rues du village dans le courant du mois de décembre afin de repérer les plus belles illuminations et d'établir le palmarès. Cette année, c'est M. et Mme René Jacquet qui ont décroché la palme. Tous les lauréats ont reçu un cadeau de qualité, la soirée se poursuivant par le verre de l'amitié.

Le palmarès :

1) M. et Mme René Jacquet (22 rue des Sablières), 2) M. Gilles Beltran et Mlle Brigitte Oberdorf (2 rue des Vignottes), 3) Mme Marie-Claude Bussièrre (12 rue du Château d'Eau), 4) M. et Mme Hervé Pessina (5 Chemin de Belchamp), 5) M. et Mme Alain Humann (3 rue des Champs de Pierre), 6) M. et Mme Jean-Marie Lambert (4 avenue de l'Europe), 7) M. Luigi Carpanedo et Mlle Laurence Courteau (20 rue des Courts Champs), 8) M. et Mme Robert Chenus (33 rue des Ecoles), 9) M. et Mme Michel Claudel (4 rue des Champs de Pierre), 10) M. et Mme Noël Dissart (32 rue des Sablières).

La retraite pour Marie Jo

La grande famille de la Mairie, élus et employés municipaux, s'est réunie récemment pour honorer Marie-Jo Clérici, agent communal, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le Maire Nathalie Hugenschmitt a retracé le parcours professionnel de Marie-Jo, qui travailla d'abord pendant six ans dans une fabrique de montres à Maïche, puis pendant trente-huit ans chez Automobiles Peugeot, dont plusieurs années comme responsable de vie. Elle a terminé sa carrière en qualité d'agent d'entretien pour la commune d'Arbouans, des fonctions qu'elle a assumées pendant cinq ans. «Votre conscience professionnelle, votre disponibilité, votre sensibilité humaine et votre gentillesse ont fait de vous plus une amie qu'un



Marie-Claude Clérici, la nouvelle retraitée (troisième en partant de la gauche), entourée de quelques élus et membres du personnel communal.

collègue de travail... » a assuré Mme Hugenschmitt avant d'inviter l'assemblée à trinquer en l'honneur de la nouvelle retraitée. Marie-Jo Clérici a été remplacée à son poste, et pour les mêmes tâches, par Hassima Nisic. De son côté,

Marie-Jo a désormais tout loisir de cultiver ses nombreuses passions, qu'il s'agisse de la marche, des activités manuelles, du fleurissement de sa maison ou encore de la confection d'objets de décorations... Sacré programme !

Visite des élus chez les pongistes

Comme ils le font de façon ponctuelle, les élus d'Arbouans rendent visite aux associations locales, qu'elles soient sportives,

culturelles ou humanitaires. L'occasion de cultiver des liens privilégiés avec ces acteurs essentiels de la vie communale, mais aussi de



Elus et membres du club de tennis de table ont passé un bon moment ensemble.



Certaines élues (ici Angélique et Cindy) n'ont pas hésitées à se «mouiller»...

prendre en compte leurs demandes... et de les satisfaire dans la mesure du possible. «Le défi que nous relevons, précise le Maire Nathalie Hugenschmitt, c'est de rester constamment à leur écoute, de connaître leurs projets et leurs besoins, et de voir comment nous pouvons les aider malgré des moyens financiers de plus en plus serrés...»

A la fin du mois de février, Mme

Hugenschmitt et son équipe sont allés à la Salle polyvalente pour rencontrer les pongistes locaux. Ainsi, on a échangé quelques balles... mais aussi et surtout des propos, dans une ambiance conviviale avec un petit casse-croûte destiné à renforcer encore un peu plus les liens existants.

Les Amis d'André Beucler



Le Maire Nathalie Hugenschmitt et son Adjoint Thierry Gable lors du vernissage de l'exposition en compagnie des organisateurs.

La salle du Conseil de la Mairie et la Bibliothèque ont accueilli une intéressante exposition pendant plus d'un mois, exposition intitulée «Les amitiés littéraires d'André Beucler». En fait, le public a pu découvrir la vie et l'amitié de quatre artistes devenus amis inséparables, André Beucler, Jean Proal, Anna-Eva Bergman et Hans Hartung. Des artistes venus d'univers différents, la calligraphie, l'écriture et la peinture, et qui ont exercé leur talent dans une période difficile, au début des années 30 puis pendant la guerre de 39-45.

L'association a proposé une dizaine d'expositions simultanées dans le Pays de Montbéliard, entre le 3 mars et le 11 avril. Le 6 mars dernier, la commune d'Arbouans a profité également d'une conférence sur Jean Proal et à la projection du film «Bagarres», tiré d'un livre de Jean Proal et qui devint un film dont le scénario fut signé d'André Beucler.

Les écoliers à la caserne



Sortie «sur le terrain» pour les élèves de Mme Gallecier.

À travers les sorties qui sont proposées aux enfants, l'école est aussi un moyen de découvrir la vie. Ainsi, les élèves de la classe de grande section et CP de Mathilde Gallecier ont récemment visité la caserne du Centre d'intervention des Sapeurs-Pompiers du secteur de Montbéliard. Accueillis par l'adjudant-chef Choulet et le sergent-chef Renel, les enfants ont eu droit à une visite guidée des installations et à une présentation du matériel et des véhicules des pompiers. Un moment forcément très intéressant...

Comme l'a souligné Mme Gallecier, cette visite faisait suite à un travail en classe sur les numéros d'appel d'urgence et les services de secours.

La vie du village



Une pluie... de confettis !

Certes, les organisateurs avaient rêvé de meilleures conditions météo pour le Carnaval annuel... Cependant, c'est sans pluie mais par une température fraîche qu'ont eu lieu les festivités le 21 mars. Petits et grands se sont retrouvés sur la place de l'école en début d'après-midi et, après la distribution des incontournables confettis, le cortège s'est mis en place pour un défilé joyeux dans les rues du village, l'animation musicale étant assurée par les «Pace'Tontons», quelques musiciens de la Vigilante d'Audincourt.

À l'issue de la farandole, un goûter beignets a rassemblé les Carnavaliers à la Salle polyvalente.



Le Carnaval a mis de l'animation dans les rues...



Le groupe rassemblé avec le départ du défilé.

La cavalcade de Carnaval anime le village



La parade des princesses...



... et la dégustation des succulents beignets !

Carnaval aussi pour les écoliers



En préambule au Carnaval des Oursons, les enfants des écoles avaient fêté Carnaval le 17 février, jour de Mardi-Gras. L'occasion d'une cavalcade encadrée par les enseignants et quelques

parents d'élèves. Le cortège a ensuite rejoint la Salle polyvalente pour un goûter avec des boissons accompagnées de savoureux beignets cuisinés par les mamans.

Les rois de l'objectif



Un stand superbe signé Claude et Gretl Nardin.

Le Salon de la Photo, organisé par le Comité des Fêtes, est le rendez-vous des esthètes. Pas étonnant par conséquent que les invités d'honneur de l'édition 2015 aient été Claude et Gretl Nardin, bien connus dans l'univers des photographes régionaux. Ce fut l'occasion pour les deux artistes de bien occuper le vaste espace qui leur avait été réservé à la Salle polyvalente et de proposer aux visiteurs de nombreux clichés, notamment sur la faune et la flore. Un véritable ravissement pour les yeux, que ces superbes photos soient accrochées aux cimaises... ou défilant sur les trois écrans de télévision haute définition...

Ce Salon, quatrième du nom, fut en tout cas un beau succès, les autres exposants (une vingtaine au total) recueillant eux aussi les félicitations d'un public conquis. Il faut dire qu'il y en avait pour tous les goûts...



Les artistes ont aussi parlé de leur passion...

Le cirque chez les Francas !



Les enfants ont attendu leurs parents pour le goûter final.

Le monde du cirque était le thème du Centre de Loisirs des Francas en février. Le dernier jour a été consacré à un grand jeu mais aussi et surtout à la réception des parents en fin de journée, avec gâteaux et plateaux de bonbons confectionnés bien évidemment sur le thème du cirque.

► AGENDA

6 et 7 juin : Portes ouvertes à l'aérodrome

24 juin: Conseil municipal (19h, Mairie)

24 juillet: Marché du Soir

Collecte des déchets infectieux

En collaboration avec l'éco-organisme DASTRI, agréé par les pouvoirs publics, Pays de Montbéliard Agglomération met à disposition un dispositif de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). La population du Pays de Montbéliard est concernée puisque, comme partout ailleurs, des patients s'administrent un traitement médical et/ou réalisent de l'auto-surveillance sans l'intervention d'un professionnel de santé. DASTRI prend en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants et tranchants.

Pour PMA, la liste des points de collecte DASRI est consultable sur le lien suivant : http://www.agglo-montbeliard.fr/uploads/tx_dkikbddatomes/Points-Collecte-PMA-DASRI.pdf

Passage de la balayeuse

Nous vous signalons que les prochains passages de la balayeuse sont prévus les 18 juin, 10 septembre et 19 novembre.

Emplois d'été : on s'inscrit !

Chaque année, la commune fait appel à des jeunes afin de faire face à l'acroissement de travail en juin, juillet et août, notamment en espaces verts, et pour pallier le départ en congés des employés municipaux. Pour faire acte de candidature, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 18 ans révolus à la date de l'emploi,
- posséder le permis B,
- résider sur la commune ou que sa famille y règle les taxes foncières et/ou d'habitation.

La priorité sera donnée aux jeunes qui n'ont pas été recrutés les années précédentes.

S'inscrire au Secrétariat de Mairie avant la mi-mai sachant que l'ordre d'arrivée des candidatures fera foi.

La Mairie vous accueille

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- fermé le mercredi matin

Permanences de Mme le Maire : le vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous.

► Économie

Yad'la Création !

Installée à Arbouans depuis toujours, Edwige Stanislawski va bientôt souffler la première bougie de l'auto-entreprise de graphisme, baptisée «Yad'la Création» qu'elle a créée en mai 2014.

Un parcours scolaire fait de diplômes en rapport avec la bureautique et des débuts professionnels comme

fonctionnaire administratif, notamment à la Mairie de Vieux-Charmont et au Centre Culturel de Seloncourt, ont confirmé son vif intérêt pour l'informatique même si, après la naissance de son fils, elle a décidé de devenir assistante maternelle.

Créatrice dans l'âme et à l'aise sur un ordinateur, elle a toujours réalisé des créations pour la famille et les amis avant de finalement se décider à en faire une activité d'appoint, joignant l'utile à l'agréable. Aujourd'hui, elle propose la réalisation de toute une palette de supports marketing, des affiches aux flyers en passant par la création de logos et de documents personnalisés. Après une année seulement, elle peut déjà fièrement étaler son press-book, rempli de créations composées pour des commerces, des restaurants ou des associations.

Cela dit, Edwige Stanislawski reste avant tout «nounou», prenant son métier très à cœur. Non seulement elle a décidé de valoriser son expérience en réussissant une VAE Assistante Maternelle (ce qui n'avait encore jamais été fait en France dans cette profession), mais elle suit également régulièrement des formations (secourisme, sécurité au domicile de l'enfant, troubles du langage,...).

Enfin, en parallèle, elle est très investie dans la vie locale, notamment comme référente de quartier, membre du CCAS, de la CSA, de la Commission Enfance et Jeunesse et Dérogation Scolaire. «J'aime me sentir utile...» conclut-elle...

Yad'la Création - Edwige Stanislawski, 16 rue des Vergers à Arbouans.
Tél. : 06.99.34.48.84, e-mail : yadwiga@valvision.fr, site internet : <http://yadlacreation.e-monsite.com>, Facebook : Yad'la Création.



Consultation publique sur l'eau

Jusqu'au 18 juin 2015, se déroule dans toute la France une consultation publique sur l'eau. Elle porte sur trois volets : **la poursuite de la reconquête de la qualité des eaux sur le bassin Rhône-Méditerranée, la gestion des inondations ainsi que la stratégie pour un bon état du milieu marin.**

Chacun peut s'exprimer et faire des propositions d'actions pour l'eau. L'adaptation au changement climatique impose-t-elle plus d'économies d'eau ou un nouveau partage ? Est-il urgent de lancer un nouvel effort de réduction des toxiques dans l'eau, pesticides ou médicaments ? Faut-il être plus sévère sur l'urbanisation dans les zones inondables ? Est-il urgent de stopper la disparition des zones humides ?

Cette consultation servira aux autorités publiques à ajuster les plans de gestion dont la France est en train de se doter pour les 6 ans à venir pour mettre en œuvre trois directives européennes capitales : la directive cadre sur l'eau de 2000, la directive inondations de 2007 et la directive cadre de stratégie pour le milieu marin de 2008.

Enquête accessible par ce lien :

http://www.sauvonsleau.fr/jcms/jv_8415/bassin-rhone-mediterranee

Lettre d'Information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie HUGENSCHMITT
Conception et réalisation : ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66
Impression ESTIMPRIM - Imprimé sur du papier recyclable

Site internet : www.arbouans.fr